

JER - Rouen. FERAT
Sauv' 07. -

REINTEGREZ Nicole DELABARRE !

L'une de nos camarades, Nicole DELABARRE, vient d'être renvoyée du lycée Jeanne d'Arc. L'administration lui reproche... d'être mariée! A deux reprises, le rectorat s'est opposé à son retour au lycée.

C'EST UN SCANDALE!

En classe, on nous a souvent parlé des "droits de l'homme et du citoyen". On nous a souvent parlé de liberté. On nous a souvent dit que c'était la mission de l'enseignement que de nous éduquer dans cet esprit.

Notre étonnement, puis notre indignation, sont donc légitimes. Le fait que notre camarade soit mariée ne regarde qu'elle même. Cela ne concerne en rien l'administration.

Au nom de quoi cette même administration serait elle habilitée à compromettre l'avenir de notre camarade, qui doit passer le bac à la fin de l'année?

NOUS NE POUVONS TOLERER L'INTRUSION DE CENSEURS MORAUX DANS NOTRE VIE PRIVEE.

Nous devons donc lutter jusqu'au bout pour la REINTEGRATION de Nicole DELABARRE dans notre lycée.

Mais nous devons savoir que son cas s'inscrit dans le cadre d'une repression générale contre la jeunesse: à la cité universitaire de Mont Saint Aignan par exemple, l'administration vient d'édicter un règlement draconien qui vise en fait à surveiller l'étudiant dans ses agissements et à faire de lui un éternel mineur soumis à une éternelle tutelle. La réaction des étudiants ne s'est pas faite attendre.

Le cas de Nicole DELABARRE n'est pas isolé.
NOTRE LUTTE NE LE SERA PAS NON PLUS.

L'A.G.E.R.-U.N.E.F. nous apporte son soutien total. Un certain nombre de professeurs aussi.

Le SYNDICAT LYCEEN considère que la vie privée de chacun ne considère que lui même.

Il exige donc que Nicole DELABARRE SOIT ADMISE EN COURS DES LUNDI PROCHAIN

SINON, IL APPELLE TOUS LES LYCEENS DE ROUEN A SE METTRE EN GREVE.

Afin d'éviter la repression administrative, il invite les lycéens:

- à se rendre en cours.
- à n'apporter aucun matériel scolaire et à refuser toute participation à ces cours.

LE SYNDICAT LYCEEN.

